

Burundi : enquête du parquet contre Rwaswa pour un massacre en 2004

Source AFP Le parquet burundais a annoncé jeudi l'ouverture d'une enquête visant Agathon Rwaswa, chef historique des ex-rebelles des Forces nationales de libération (FNL), pour son rôle présumé dans le massacre de quelque 160 réfugiés congolais du camp de Gatumba en 2004. En 2010, 2011 et 2013, au nom de la communauté Banyamulenge, des associations ont saisi le ministère public de certaines doléances afin que ce dernier engage des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs du massacre de Gatumba (ouest de Bujumbura) perpétré contre les Banyamulenge», a déclaré Agnès Bangiricenge, porte-parole des parquets burundais, devant la presse à Bujumbura.

Certaines personnes pensent que ces actes sont couverts par l'immunité provisoire dont jouissent les membres de l'ex-mouvement (armé) Palipehutu-FNL, mais la réalité est toute autre», a-t-elle poursuivi. Selon le bureau du procureur général de la République, la loi accordant cette immunité ne couvre pas les « crimes contre l'humanité et les crimes de guerre » qui sont reprochés dans le cas précis à M. Rwaswa. Ces crimes sont passibles d'une peine de prison perpétuelle, a ajouté Mme Bangiricenge, assurant que « la justice ne répondait pas à des mobiles politiques en poursuivant Rwaswa », contrairement à ce qu'affirme l'ex-rebelle, qui vient de faire son retour sur la scène publique après trois ans de maquis. Le 13 août, des Congolais réfugiés au Burundi avaient déposé plainte contre M. Rwaswa et son ex-porte-parole Pasteur Habimana, pour avoir commandité « le génocide, la dévastation et le pillage dans le camp de réfugiés » de Gatumba dans la nuit du 13 août 2004. A l'appui de leur plainte, ils citaient « les aveux de M. Habimana sur les ondes tant nationales qu'internationales revendiquant ce crime ». Affirmant que sa voix avait été imitée sur les ondes radio, M. Habimana nie cependant toute implication dans le massacre, tout comme M. Rwaswa. Les FNL, rébellion redoutée, exclusivement hutu, avaient signé en 2006 un accord avec le pouvoir burundais. M. Rwaswa était ensuite rentré à Bujumbura et son mouvement était devenu le principal parti d'opposition. Agathon Rwaswa avait cependant à nouveau rejoint la clandestinité en 2010, après avoir retiré son parti des élections générales tenues cette année-là, arguant de fraudes. Quand il est de nouveau revenu à Bujumbura en août dernier, les autorités l'ont immédiatement privé de meeting.